



**Communiqué de presse – Sous embargo jusqu’au 21 mars 2018 (00:01 CET)**

## **Pas de progrès dans la lutte contre les discriminations raciales sur le marché du travail européen – particulièrement pour les femmes de couleur**

**Bruxelles, le 21 mars 2018 – Malgré les lois anti-discrimination, les minorités ethniques et religieuses ainsi que les migrants continuent d’être confrontés aux discriminations dans leur recherche d’emploi ou sur leur lieu de travail, selon un nouveau rapport du Réseau européen contre le racisme (ENAR). Les femmes de couleur sont démesurément affectées.**

Le rapport, publié à l’occasion de la Journée internationale contre le racisme, étudie le racisme et les discriminations dans l’emploi dans 23 Etats-membres de l’Union européenne durant les cinq dernières années. Depuis le dernier rapport d’ENAR sur le sujet en 2012-2013, qui avait déjà pointé des discriminations persistantes contre les minorités ethniques et religieuses sur le marché du travail, très peu de changements ont été opérés. Il y a non seulement un manque de mise en œuvre et de sensibilisation autour des lois anti-discriminations existantes, mais aussi certaines mesures qui limitent l’accès à l’emploi pour les migrants.

Les minorités ethniques et religieuses ont moins de chances de passer les processus de recrutement. En Belgique, une étude a démontré que les candidats aux noms à consonance étrangère ont 30% de chances en moins d’être convoqués à un entretien d’embauche comparés aux candidats aux noms à consonance flamande. En Hongrie, un Rom sur deux dit avoir subi des discriminations dans sa recherche d’emploi. Les pratiques discriminatoires de recrutement et les inégalités structurelles impliquent aussi que les migrants et minorités ethniques ont généralement un taux de chômage plus élevé et sont surreprésentés dans certains postes ou secteurs professionnels, en particulier l’agriculture, les services et les soins à la personne.

Une fois employés, les minorités ethniques et les migrants font face à d’autres obstacles: incidents racistes sur leur lieu de travail, écarts de salaire, précarité de l’emploi et dans les pires cas, exploitation et conditions de travail difficiles. En Irlande, les cas de discrimination les plus fréquemment rapportés ont lieu au travail (31%). En Allemagne, le revenu mensuel des personnes afro descendantes est presque de 25% moindre que le revenu mensuel moyen à échelle nationale. En Italie et en Grèce, les travailleurs migrants subissent des conditions de travail abusives, particulièrement dans le secteur de l’agriculture.

Les femmes de couleur en Europe subissent de multiples obstacles sur le marché du travail. Elles sont particulièrement vulnérables à la discrimination, à l’exploitation, au harcèlement sexuel, à la maltraitance et sont souvent surqualifiées et cantonnées à certains secteurs professionnels, et en particulier le travail domestique. En France, les femmes de descendance africaine ont le taux d’emploi le plus bas. A Chypre, la majorité des migrantes travailleuses domestiques sont sujettes à de multiples discriminations: traitements inégaux, injustes et abusifs, violence et/ou abus sexuels. En Belgique, 50% des plaintes pour discrimination religieuse portées par des femmes musulmanes concernaient le domaine de l’emploi en 2014.

« Il est choquant de voir que si peu de mesures ont été prises contre la discrimination raciale persistante et répandue en Europe, et notamment concernant les intersections entre racisme et sexisme », a déclaré Amel Yacef, Présidente d’ENAR. « Les minorités ethniques et religieuses ainsi que les migrants font partie intégrante du marché du travail et contribuent au développement économique européen. Pourtant le racisme structurel et individuel qu’ils subissent sur le marché du travail ont des répercussions sur leur vie et les empêchent

d'exploiter pleinement leurs talents. Les gouvernements de l'Union Européenne doivent prendre des mesures préventives et proactives de manière urgente afin de garantir l'égalité dans l'emploi ».

**Pour plus d'informations, contactez:**

Georgina Siklossy, Responsable communication et presse

Tel : +32(0)2 229 35 70 – Mobile : +32(0)473 490 531 – Email: [georgina@enar-eu.org](mailto:georgina@enar-eu.org) – Web: [www.enar-eu.org](http://www.enar-eu.org)

**Notes à l'éditeur :**

1. Le Rapport 2013-17 d'ENAR sur le racisme et la discrimination sur le marché du travail européen se base sur des informations et données concernant 23 Etats-membres de l'Union européenne: Autriche, Belgique, Croatie, République tchèque, Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovénie, Espagne et Royaume-Uni.
2. Le rapport est disponible ici: [www.enar-eu.org/Shadow-Reports-on-racism-in-Europe](http://www.enar-eu.org/Shadow-Reports-on-racism-in-Europe)
3. Le terme « femme de couleur » qualifie les femmes issues de minorités ethniques, raciales et religieuses et ne se réfère pas nécessairement à la couleur de peau.
4. Le Réseau européen contre le racisme (ENAR aisbl) lutte contre le racisme et les discriminations et promeut l'égalité et la solidarité pour tous en Europe. Nous connectons les ONG antiracistes aux niveaux local et national dans l'ensemble de l'Europe et nous faisons le porte-voix des préoccupations des minorités ethniques et religieuses dans les débats politiques européens et nationaux.